



DOSSIER DE PRESSE

ENQUÊTE RENTRÉE SCOLAIRE EN SIXIÈME

2025 - 2026



CONTACT PRESSE :

Charly HÉE / Chantal THOMAS

06 62 44 11 05 / 06 09 57 32 28

SOMMAIRE

- 3.**
Qui sommes-nous ?
- 4.**
Agir avec Familles de France
- 6.**
Méthodologie de l'enquête
- 8.**
Rétrospective
- 10.**
Résultats de l'enquête 2025
- 16.**
Conseils pour l'achat des fournitures
- 21.**
Démarche d'achat écoresponsable
- 23.**
Frais annexes
- 26.**
Dispositifs et aides possibles



QUI SOMMES NOUS ?

Familles de France participe à la défense des intérêts de la famille au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.

Reconnue d'utilité publique, la Fédération nationale Familles de France est agréée :

- ▶ Association de jeunesse et d'éducation populaire
- ▶ Organisation nationale de défense des consommateurs
- ▶ Organisme de formation
- ▶ Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

Le mouvement est affilié l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).



**FIN 2024,
FAMILLES DE FRANCE
EST PRÉSENT DANS :**

39 fédérations départementales

162 associations

22 093 familles

63 départements
de Métropole et d'Outre-mer

AGIR AVEC FAMILLES DE FRANCE



AGIR AVEC FAMILLES DE FRANCE

ADHÉSION AU PACTE RÉPUBLICAIN

Signataire du contrat d'engagement républicain (CER)

RECONNAISSANCES OFFICIELLES

Mouvement familial reconnu d'utilité publique et agréé :

- Organisation de défense des consommateurs
- Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire
- Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique

ORGANISATION TERRITORIALE

180 associations locales
44 fédérations départementales
1 fédération nationale

NOTRE FORCE

20 000 familles adhérentes
5 000 responsables associatifs
2 500 salariés

NOTRE VISIBILITÉ

Réseaux sociaux, newsletters, YouTube, magazine national en ligne « Cercle des Familles », communiqués de presse, lettres et billets parlementaires

NOS MISSIONS

- Agir pour le bien commun
- S'engager dans le débat public
- Se former sur des sujets d'actualité et de fond, sur des outils de communication, sur des activités et des problématiques associatives

PARTENAIRES OFFICIELS

- CNAF et CAF sur les services dédiés aux familles (enfance/petite enfance/parentalité)
- DGCCRF (Ministère des finances)
- UNAF et UDAF : interpellations auprès des pouvoirs publics et représentations dans les organismes publics
- France Asso Santé

NOTRE ADN

- Agir pour toutes les familles dans les domaines : politique familiale, santé, éducation, loisirs, bien-être, accès aux droits, consommation, logement, développement durable
- Gérer des services, activités
- Représenter les familles auprès des pouvoirs publics ou diverses instances (locaux, départementaux, nationaux)

RÉSEAU ASSOCIATIF

Associations familiales (Loi 1901 et code de l'action sociale et des familles - art L211-1 à L211-16)

1 adhérent = 1 famille

- Défense de l'ensemble des intérêts matériels (accès au logement, à l'éducation, à des structures sportives ou culturelles, service à la personne ...) et moraux (défense des valeurs éducatives, débats éthiques...) des familles
- Créer et faire fonctionner des services pour les familles

NOS RENDEZ-VOUS

Se rencontrer périodiquement : AG, journée du réseau, des présidents, échanges permanents entre responsables, rendez-vous hebdomadaires pour être « A votre écoute », webinaires

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

UNE ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS AGRÉÉE

En tant qu'association agréée de défense des consommateurs au niveau national, la Fédération nationale Familles de France participe à la défense des intérêts collectifs et individuels des consommateurs. Elle agit à travers **36 associations** de consommation réparties dans **34 départements**.

Le mouvement défend les intérêts individuels et collectifs des consommateurs à travers trois axes :

► **L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS :**

La Fédération nationale des Familles de France informe les consommateurs par de la documentation pédagogique (fiches pratiques, actualités) ou des actions spécifiques (campagnes d'information ou de prévention, formations) qu'elle diffuse au grand public et à son réseau associatif sous tous les formats.

C'est particulièrement à travers son réseau de permanences de défense des consommateurs qu'elle répond quotidiennement aux demandes d'information des consommateurs. Cette mission primordiale participe à l'accessibilité du droit et à la prévention des situations conflictuelles.

► **LA RÉOLUTION DES LITIGES :**

À travers son réseau d'associations locales de consommateurs, la Fédération nationale des Familles de France offre un mode de résolution amiable des litiges aux consommateurs par son habilitation à donner du conseil juridique et ses interventions auprès des professionnels.

Ces associations sont un recours de confiance au bénéfice du consommateur qui ne dispose pas de l'aide juridictionnelle ou de l'assistance d'un avocat, d'une protection juridique ou d'un médiateur de la consommation. Cette mission participe également au désengorgement des tribunaux.

En 2024, le réseau consommériste du mouvement comptabilisait près de 32 188 heures d'ouverture des permanences et traité près de 12 417 dossiers.

► **LA REPRÉSENTATION POLITIQUE ET TECHNIQUE :**

En qualité d'association de consommateur agréée, la Fédération nationale Familles de France porte la voix et l'intérêt des consommateurs auprès des différents acteurs du consumérisme publics comme privés. Au sein de ces différentes instances, l'association participe, dans une démarche de concertation, à l'élaboration du droit de la consommation et à la surveillance des pratiques commerciales. La Fédération nationale Familles de France participe activement aux travaux du Conseil national de la consommation.



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Pour la 41ème année consécutive, la Fédération nationale Familles de France a mené son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6ème.

Cette enquête a trois objectifs principaux :

- ▶ Suivre l'évolution du coût de la rentrée scolaire au fil des années à travers les différents circuits de distribution, qu'ils soient physiques (hypermarchés, supermarchés, magasins spécialisés) ou numériques (magasins en ligne).
- ▶ Conseiller les familles dans l'achat des fournitures scolaires.
- ▶ Veiller à ce que les articles offrent un bon rapport qualité-prix.

La méthode de réalisation de l'enquête reste inchangée depuis ses débuts. À partir de la deuxième quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles du réseau associatif relèvent les prix des articles de rentrée scolaire dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, en se basant sur une liste type préétablie.

(voir annexe)

Cette année, cette liste comprend **47 références** scolaires réparties comme suit :

11 fournitures papetières

33 fournitures non papetières

3 articles de sport

Les enquêteurs doivent respecter scrupuleusement la désignation des articles et noter le prix de la référence offrant le meilleur rapport qualité-prix pour une utilisation d'au moins un an.

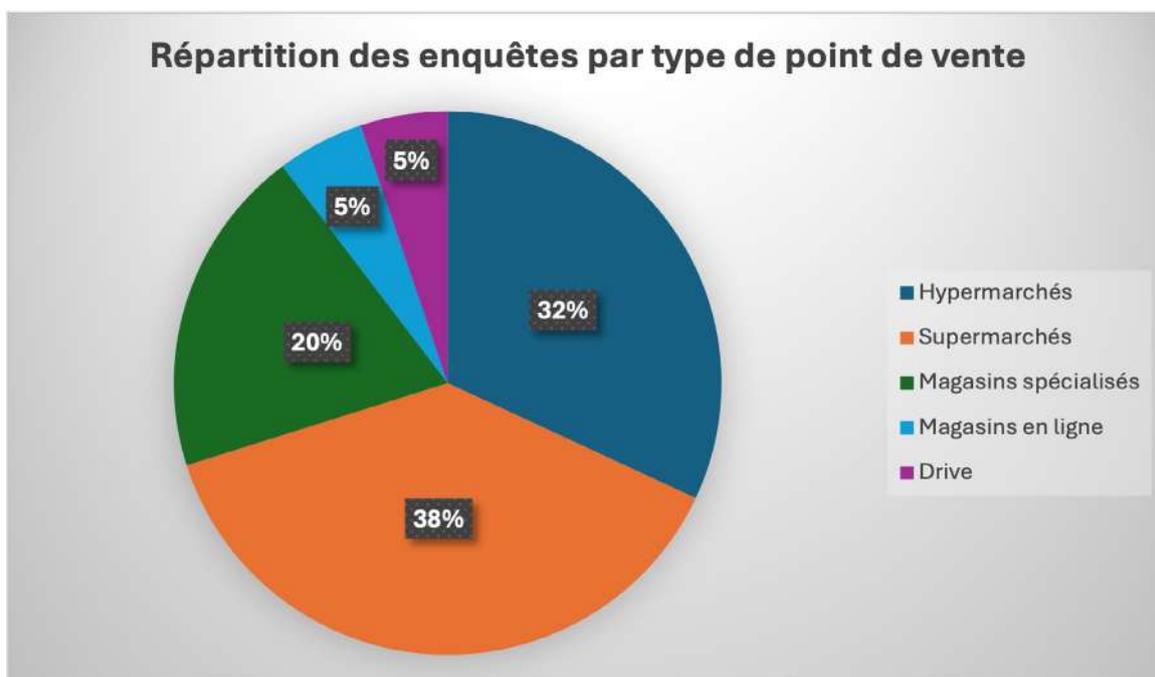
Le prix moyen des articles est ensuite calculé pour chaque catégorie de magasin.

Le coût de la rentrée ainsi déterminé tient compte des variations des prix à la consommation, mais également, dans la limite de la liste des **47 articles**, de l'évolution de l'offre en rayon et de la perception relative du bon rapport qualité-prix.

Répartition des enquêtes par format de magasin

Nos enquêtes couvrent des départements géographiquement répartis équitablement et incluent les types de magasins suivants :

- Hypermarchés
- Supermarchés
- Magasins spécialisés
- Magasins en ligne
- Drive





RÉTROSPECTIVE

41 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES FAMILLES ET LA RENTRÉE SCOLAIRE

Depuis 41 ans, **Familles de France** réalise une enquête annuelle sur les fournitures scolaires, veillant à garantir **un bon rapport qualité-prix** pour les familles et à évaluer la **qualité de l'accueil en magasin** (compétence du personnel, clarté de l'affichage des prix, signalétique).

L'objectif : **orienter les familles** dans leurs choix, les aider à maîtriser leur budget de rentrée, les rendre acteurs des tendances.

En tant que **tête de réseau** d'associations et de fédérations familiales, la fédération nationale Familles de France a pour vocation de **défendre l'intérêt des familles** à travers des actions de veille, de sensibilisation et de plaidoyer.

Depuis une décennie, l'association suit non seulement l'**évolution des prix**, mais aussi :

- Les **tendances de consommation** (nouveaux produits, habitudes d'achat, innovations technologiques).
- Les **informations émanant de l'Éducation nationale**.
- Les **préoccupations de santé publique**, pour favoriser le bien-être et la réussite des enfants.
- Les **enjeux environnementaux et sociaux** liés à la fabrication et à l'utilisation des fournitures scolaires.

DE LA PRÉVENTION SANTÉ À LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT : 20 ANS D'INITIATIVES POUR SOUTENIR LES FAMILLES

Depuis plus de 20 ans, Familles de France agit pour soutenir les familles et préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

L'association encourage la santé et l'alimentation à l'école, veille à l'éthique commerciale et promeut le commerce équitable. Elle sensibilise aux bons usages du cartable, aux produits sûrs, et à l'ergonomie pour la santé des enfants.

Elle accompagne la transition écologique en valorisant le recyclage et la réduction des déchets, et lutte contre la fracture numérique en prenant en compte les coûts liés aux outils numériques. Plus récemment, elle soutient les familles face aux défis du pouvoir d'achat et de l'inflation.

Ces actions sont le fruit d'un engagement constant aux côtés des familles, en lien avec les institutions publiques et les acteurs de terrain. Elles traduisent une volonté ferme : défendre les intérêts de toutes les générations et créer un environnement scolaire plus sain, plus équitable et plus solidaire.

Au-delà de la rentrée scolaire, Familles de France s'implique dans tous les aspects de la vie familiale : éducation, consommation responsable, santé et loisirs. L'association agit comme un réseau de soutien et d'information, pour que chaque famille dispose des moyens et des connaissances nécessaires pour vivre mieux au quotidien.

DES ACTIONS MARQUANTES DEPUIS 2001



2001

SANTÉ ET ALIMENTATION À L'ÉCOLE

Lancement de « Un fruit à la récré », encourageant la consommation quotidienne de fruits et légumes

2003

ÉTHIQUE COMMERCIALE

Alerte sur les « cartables éthiques » et l'opacité des conditions de travail des fournisseurs asiatiques.

2007

SANTÉ DES ENFANTS

Sensibilisation au poids du cartable et à l'ergonomie. Enquête sur les plateformes d'achat en ligne.

2009

ACHATS RESPONSABLES

Promotion de la « liste des essentiels » du ministère pour limiter les dépenses et réduire l'impact écologique

2011

SÉCURITÉ SANITAIRE

Mise en garde contre les substances nocives dans certaines fournitures scolaires. Action en faveur de la santé et du respect des normes.

2013

OFFRES GROUPÉES

Analyse des « packs rentrée scolaire » : questionnaire sur le réel gain économique et l'adéquation avec les besoins des familles.

2016

RECYCLAGE

Développement de filières de recyclage : sensibilisation à la réutilisation et à la réduction des déchets...

2018

INCLUSION NUMÉRIQUE

Prise en compte du coût des outils numériques et des frais annexes. Vigilance face aux inégalités liées à la fracture numérique.

2022

POUVOIR D'ACHAT

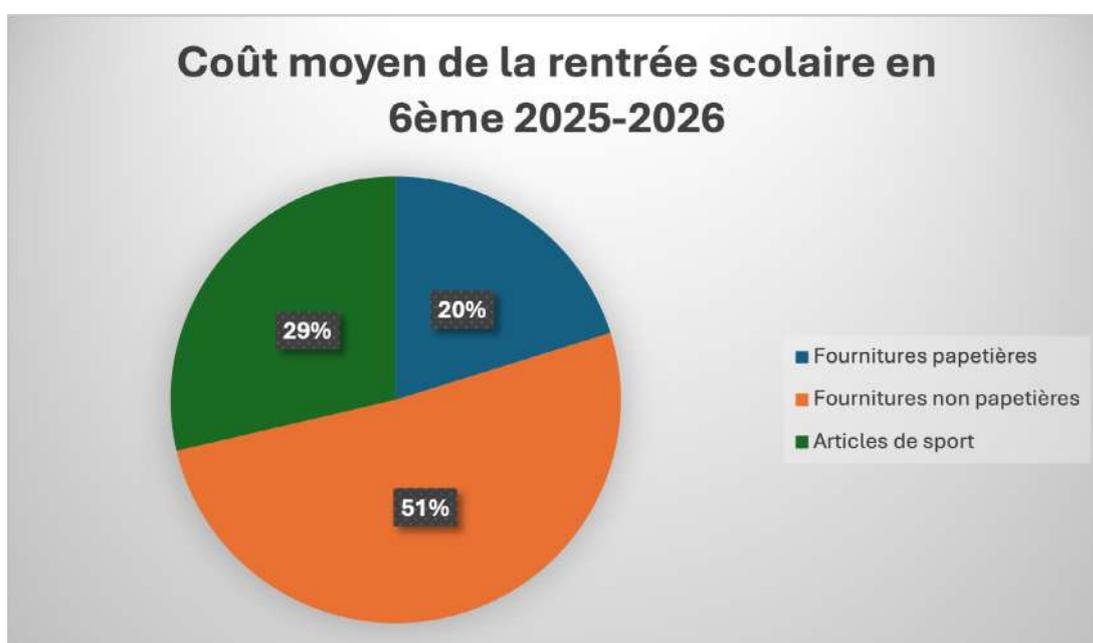
Focus sur l'impact post-Covid : inflation, hausse des prix des fournitures et stratégies d'adaptation des familles.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2025

LE COÛT DES FOURNITURES EN 6ÈME

Pour la rentrée 2025, le coût moyen des fournitures scolaires pour un élève entrant en classe de 6^{ème} est estimé à **211,10 €**, soit une baisse de **5,53 %** par rapport à 2024, où ce coût s'élevait à 223,46 €. Cela représente une économie de **12,36 €** par rapport à l'année dernière.



EVOLUTION PAR RAPPORT À LA RENTRÉE 2024

À titre de comparaison, la rentrée scolaire 2024 pour un élève de 6^{ème} coûtait en moyenne **223,46 €**, contre **226,33 €** en 2023 et **208,12 €** en 2022.

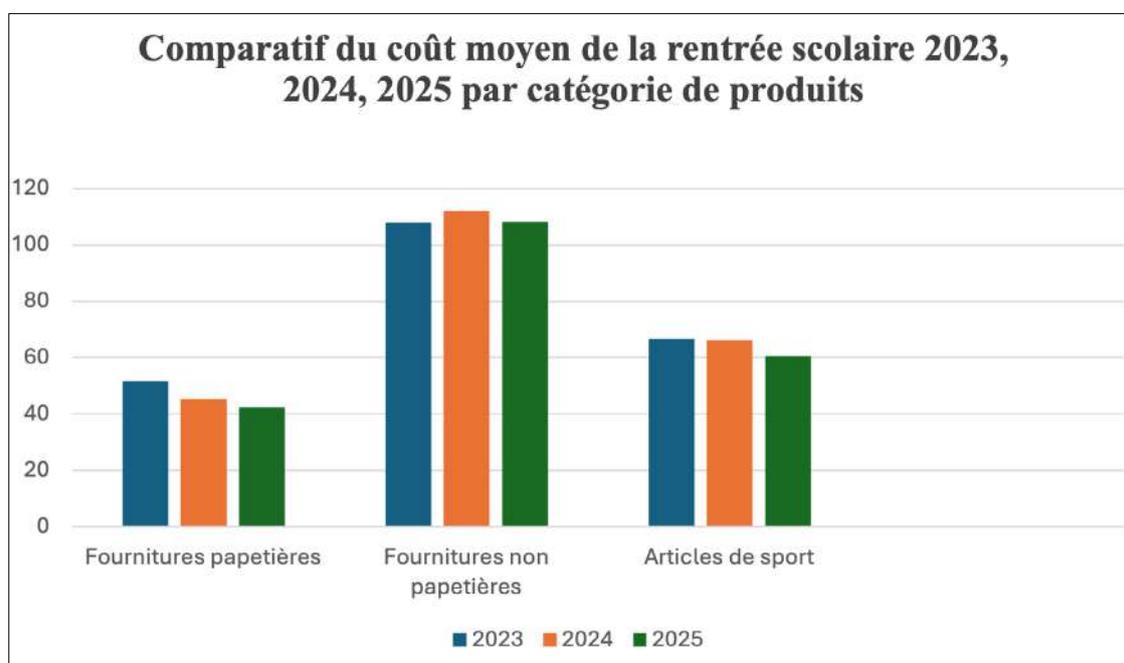
Coût de la rentrée scolaire en 6ème 2025-2026

Vert : diminution Rouge : augmentation	Fournitures papetières	Fournitures non papetières	Articles de sports
Coût moyen	42,56	108,02	60,51
Hypermarchés	41,20	97,97	55,57
Supermarchés	41,29	105,33	64,13
Magasins spécialisés	51,04	129,65	62,34

Evolution en pourcentage (%) par rapport à la rentrée 2024

Vert : diminution Rouge : augmentation	Fournitures papetières	Fournitures non papetières	Articles de sports
Coût moyen	-5,94	-3,57	-8,59
Hypermarchés	-6,13	-9,60	-2,68
Supermarchés	-1,97	+2,77	-10,78
Magasins spécialisés	-1,35	-1,23	-13,58

Analyse par catégorie de produits



En 2025, le poste « **papeterie** » connaît une diminution significative de **5,94 %**, pour atteindre un montant moyen de **42,56 €**. Si les prix restent proches entre supermarchés (**41,29 €**) et hypermarchés (**41,20 €**), **les magasins spécialisés** affichent des tarifs nettement plus élevés, avec un coût moyen de **51,04 €**.

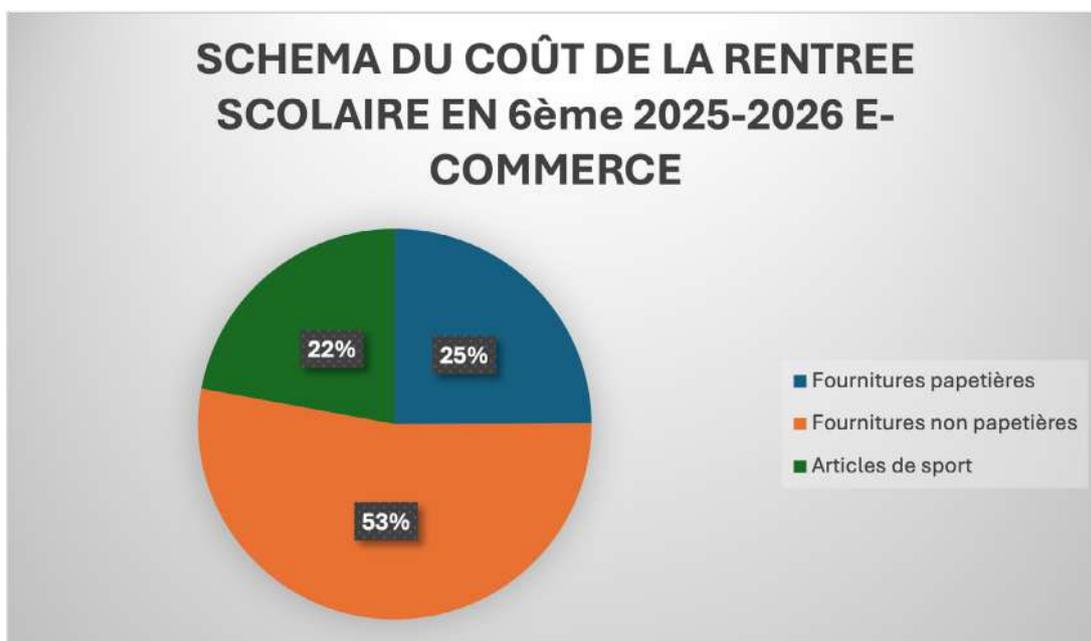
Pour les **fournitures non-papetières**, le prix moyen s'établit à **108,02 €**, soit une baisse de **3,57 %** par rapport à 2024. Là encore, des écarts de prix notables apparaissent selon les points de vente : **97,97 €** en hypermarchés, **105,33 €** en supermarchés et **129,65 €** dans les magasins spécialisés.

Enfin, le poste « **articles de sport** » affiche la plus forte baisse cette année, avec un recul de **8,59 %** pour atteindre **60,51 €** en moyenne. Les prix restent plus attractifs en hypermarchés (**55,57 €**) tandis qu'ils grimpent à **62,34 €** dans les magasins spécialisés, et à **64,13 €** en supermarchés.

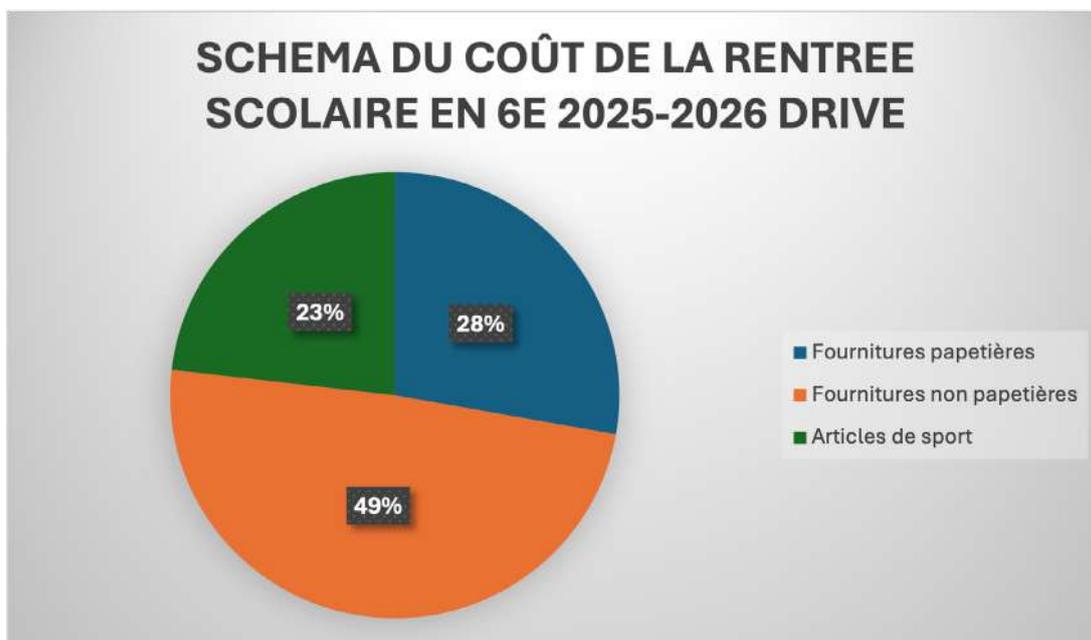
Résultats de l'enquête 2025 e-commerce

Pour la septième année, la Fédération nationale Familles de France a mené une enquête spécifique auprès des **enseignes de e-commerce**. Afin de garantir la cohérence avec les données issues des magasins physiques, les résultats des achats en ligne et en drive sont présentés à part.

En 2025, le **coût moyen de la rentrée scolaire** pour un élève de 6^{ème} via **Internet** (hors drive) s'établit à **241,17 €**, contre 250,76 € en 2024, soit une baisse de **3,82 %**.



Du côté des **achats en drive**, le coût moyen observé est encore plus bas, atteignant **160,27 €**, ce qui en fait une option particulièrement économique pour les familles.



QUALITÉ DE L'ACCUEIL EN MAGASIN

En complément du coût de la rentrée scolaire, une enquête sur la qualité de l'accueil en magasin et le respect d'un affichage correct des prix est menée. L'enquête a été réalisée auprès des mêmes magasins visités pour les relevés de prix.

Y a-t-il du personnel disponible en rayon pour aider les consommateurs ?

61 % des enquêteurs en 2025 ont estimé que le personnel était disponible pour les conseiller, contre 57% en 2024 et 50% en 2023.

L'affichage du prix pour chaque catégorie d'article est-il correctement affiché ?

92 % des enquêteurs en 2025 ont trouvé que l'affichage du prix était satisfaisant contre 82% en 2024 et 91% en 2022.

L'affichage des prix, lorsque celui-ci est correctement affiché, est-il suffisamment lisible ?

88 % des enquêteurs interrogés en 2025 trouvent l'affichage des prix correctement lisible, contre 82% en 2024 et 72% en 2023.

Le repérage en rayon est-il facilité par une signalétique particulière ?

Les enquêteurs de la Fédération sont 55% en 2025 à nous indiquer que des magasins mettent en place une signalétique spécifique pour la rentrée scolaire dans leurs rayons contre 50 % en 2024 et 2023.



ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

L'enquête sur le coût de la rentrée scolaire 2025 menée par la Fédération nationale Familles de France révèle une **baisse significative de 5,53 %** du coût moyen des fournitures pour un élève entrant en classe de 6^{ème}. Cette diminution ramène le panier moyen à **211,10 €**, contre **223, 46 €** en 2024, soit une économie de **12,36 €** pour les familles.

Ce recul s'inscrit dans un contexte économique plus favorable, marqué par une inflation contenue autour de **1 %** en 2025. Cette accalmie est notamment due à la baisse des prix de l'énergie, à une stabilisation des coûts du transport et à une détente sur plusieurs marchés de matières premières, en particulier le papier et les plastiques, utilisés massivement dans la fabrication des fournitures scolaires.

Surtout, l'ensemble des postes de dépenses – papeterie, fournitures non-papetières et articles de sport – affiche une baisse des prix moyens, observée dans la quasi-totalité des circuits de distribution. Seule exception : les fournitures non-papetières en supermarchés, dont les tarifs enregistrent une hausse de **2,77 %**, contrastant avec la tendance générale à la modération.

Les hypermarchés confirment leur position de circuit le plus économique, avec un coût moyen de **193 €**, nettement inférieur à celui des magasins spécialisés, où la dépense moyenne atteint **238 €**.

Après plusieurs rentrées impactées par une forte hausse des prix, cette amélioration offre un soulagement bienvenu pour les ménages, en particulier les plus modestes, souvent fortement affectés par le poids de la rentrée dans le budget familial. Cette baisse témoigne aussi des efforts des distributeurs pour proposer des offres plus accessibles, dans un climat de concurrence renforcée et de pression croissante sur les prix du secteur scolaire. Familles de France espère que cette tendance à la modération se confirmera dans les années à venir, pour permettre à toutes les familles de préparer la rentrée dans des conditions budgétaires plus équilibrées et plus justes.





CONSEILS POUR L'ACHAT DES FOURNITURES



5 CONSEILS POUR ACHETER LES OUTILS NUMERIQUES

1



DÉFINIR SES BESOINS

Choisissez un appareil adapté à l'âge et aux usages réels de l'élève

2



COMPARER LES PRIX

Vérifiez plusieurs sites et méfiez-vous des offres trop belles pour être vraies

3



PENSER RECONDITIONNÉ

Une option économique et écologique pour du matériel testé et garanti

4



PROFITER DES AIDES

CAF, régions, associations : renseignez-vous sur les dispositifs locaux.

5



CONNAÎTRE SES DROITS

Garantie 2 ans, droit de rétractation 14 jours, service après-vente fiable.

EN SAVOIR PLUS

[Ordinateurs, tablettes : comment s'équiper au juste prix ?](#)

QUEL CARTABLE CHOISIR POUR LA RENTREE ?



NOS RECOMMANDATIONS

Une forme adaptée et un poids maîtrisé

Des bretelles confortables et bien réglées

Une bonne solidité pour durer toute l'année

Des rangements pratiques

La sécurité avant tout

Bonus : pensez à la reprise de cartables !



[PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE](#)



ACHAT EN QUANTITÉ

un bon plan pour économiser

Recourir à l'achat par lots

Acheter en lot réduit le coût unitaire et permet de conserver les surplus pour l'année suivante :

- Calculez le prix à l'unité pour vérifier l'économie
- Évitez les excès pour limiter le gaspillage
- Stockez dans un endroit sec et propre
- Choisissez des produits durables et de qualité

Privilégier les achats groupés

Souvent organisés par des associations de parents d'élèves avec les écoles, ils permettent de belles économies :

- Reconstituez vos stocks et réduisez vos dépenses grâce aux achats groupés





ACHATS EN LIGNE

Réussir ses achats de fournitures scolaires
en toute sécurité



01.

Choisissez un site fiable

Privilégiez les sites connus, vérifiez les mentions légales, la présence du cadenas (https) et consultez les avis clients.

02.

Méfiez-vous des prix trop bas

Des tarifs trop attractifs peuvent cacher des contrefaçons ou des arnaques. Comparez avant d'acheter.



03.

Lisez les conditions de vente

Frais et délais de livraison, politique de retour, droit de rétractation : informez-vous avant de valider.

04.

Payez en sécurité

Activez la double authentification et ne partagez jamais vos codes bancaires.



05.

Conservez vos preuves

Gardez facture, confirmations et échanges avec le vendeur pour vous protéger.

06.

Signalez les abus

Utilisez SignalConso (signal.conso.gouv.fr) pour signaler les sites ou pratiques douteuses.



ATTENTION À LA COMPOSITION DES FOURNITURES SCOLAIRES

Le prix n'est pas le seul critère à prendre en compte lors de vos achats. Stylos, colles, gommes, feutres, surligneurs... Ces objets utilisés quotidiennement peuvent contenir des substances chimiques préoccupantes : solvants, parfums de synthèse, formaldéhyde, isothiazolinones... souvent invisibles, car l'étiquetage reste limité.

Contrairement aux jouets, la majorité des fournitures scolaires ne sont pas soumises à des normes strictes de sécurité chimique. Les enfants y sont pourtant exposés tout au long de l'année : ils les manipulent, les inhalent ou les portent à la bouche. Cette exposition peut provoquer irritations, allergies, voire effets plus sérieux à long terme.



Fournitures scolaires : vigilance sur la composition

Certaines fournitures contiennent des substances chimiques préoccupantes (solvants, parfums de synthèse, formaldéhyde...).

Pour limiter les risques :

- ✓ Vérifiez les étiquettes et évitez les pictogrammes de danger
- ✓ Écartez les produits parfumés ou pailletés
- ✓ Privilégiez colles en stick, correcteurs en ruban, stylos à base d'eau
- ✓ Choisissez des produits labellisés (NF Environnement, Écolabel européen, FSC, PEFC)
- ✓ Apprenez aux enfants à ne pas mâchouiller et à se laver les mains après usage





DÉMARCHE D'ACHAT ÉCORESPONSABLE

5 CONSEILS

ACHETEZ SES FOURNITURES SCOLAIRES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Faites l'**inventaire** avant d'acheter

Triez vos fournitures de l'an dernier :
stylos, cahiers, trousse...

1



2

Achetez selon les **besoins réels**

Priorisez l'essentiel pour la rentrée
et complétez au fur et à mesure...

Privilégiez la **qualité** à la **quantité**

Investissez dans du matériel durable
: stylos rechargeables, trousse

3



4

Évitez le **plastique** à **usage unique**

Choisissez des règles en métal,
trousse en tissu....

Optez pour des articles **réparables**

Préférez les objets démontables ou
rechargeables : compas

5



Pour une rentrée plus responsable, agissons ensemble !

[Pour plus d'informations](#)

Nos conseils pour une rentrée 0 déchet !

01

Faites l'inventaire

Avant d'acheter, regardez ce que vous avez déjà : cahiers à moitié utilisés, trousse, règles, stylos encore en état... Réutiliser, c'est déjà agir !

02

Achetez moins, mais mieux

Privilégiez le durable : stylos rechargeables, crayons en bois certifiés, cahiers recyclés, colles écologiques... Les alternatives existent.

03

Dites adieu aux emballages jetables

Gourde en inox, lunchbox compartimentée, emballages réutilisables (comme le tissu enduit à la cire d'abeille)

04

Optez pour la seconde main

Cartables, vêtements, fournitures... Ressourceries, bourses d'échange et plateformes de dons ...

05

Donnez une seconde vie aux objets

Boîtes à œufs, cartons, rouleaux de papier, chutes de tissus... Parfaits pour des bricolages créatifs et ludiques avec les enfants.

RAPPEL :

Zéro déchet ne veut pas dire zéro imperfection.

C'est un chemin, pas à pas, pour limiter l'impact de la rentrée.

Chaque petit geste compte !



FRAIS ANNEXES



Cantine scolaire : ce qu'il faut savoir

La cantine scolaire fait partie du quotidien de nombreux élèves et, bien que facultative, reste un service public encadré qui évolue pour répondre aux attentes des familles et des collectivités.

1

Service public local

Facultatif mais réglementé, la cantine doit être accessible à tous les élèves sans discrimination.

2

Tarifs adaptés

Fixés par les collectivités, ils peuvent varier selon les ressources avec des aides possibles pour les familles.

4

Un temps éducatif

Apprendre à mieux manger, réduire le gaspillage et découvrir de nouvelles saveurs.

3

Qualité garantie

Menus équilibrés, 50 % de produits durables (dont 20 % bio) et un menu végétarien par semaine.

[Lire l'article](#)

ASSURANCES SCOLAIRES

L'assurance scolaire, une question récurrente à chaque rentrée ...

- Que garantit-elle ?
- Est-elle obligatoire ?
- Comment la choisir ?

Garanties

Gage important de protection de votre enfant, l'assurance scolaire le couvre contre :

- Les dommages qu'il pourrait subir.
- Les dommages qu'il pourrait causer à des tiers à l'école, au collège ou au lycée.

L'élève peut, au choix, être assuré uniquement pendant les activités scolaires et le trajet entre son établissement et son domicile, ou 24h sur 24, en tous lieux et sur toute l'année. Il est également possible de souscrire à des garanties complémentaires : vols, rackets, service d'assistance au profit d'un enfant malade pour lui permettre de poursuivre sa scolarité à domicile.

Obligations

En principe, la souscription à une telle assurance est facultative pour les activités scolaires obligatoires, bien qu'elle soit tout de même plus prudente. Elle peut devenir obligatoire dans deux situations :

- Pour les activités scolaires facultatives, comme les sorties scolaires ou la cantine, elle est obligatoire dans les établissements publics.
- En revanche, les organisateurs des activités périscolaires (garderie, activités sportives...) peuvent exiger que les enfants soient assurés.

Recommandation

- Vérifier que l'enfant ne soit pas déjà couvert par un contrat d'assurance.
- Si tel n'est pas le cas, il y a la possibilité de souscrire une assurance auprès de l'assureur habituel ou d'adhérer à un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

En plus des dépenses liées aux fournitures et vêtements scolaires, il ne faut pas oublier les frais d'inscription à diverses activités extrascolaires, qui représentent un coût supplémentaire pour les familles.

Que ce soit pour le football, les arts martiaux, le tennis, la natation, l'équitation, la musique, les arts ou le dessin, ces activités peuvent significativement augmenter le budget de la rentrée scolaire.

Les coûts incluent souvent l'adhésion à des clubs et les leçons hebdomadaires. Ces dépenses additionnelles, bien que bénéfiques pour le développement et l'épanouissement des enfants, peuvent constituer une charge financière importante.

Recommandation

- Il est donc essentiel de prendre en compte ces frais lors de la planification budgétaire de la rentrée, afin d'éviter les surprises financières.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

En outre, il ne faut pas sous-estimer les coûts liés à l'achat des équipements nécessaires pour ces activités extrascolaires.

Qu'il s'agisse de tenues de sport, d'instruments de musique, de matériel d'art ou d'équipement spécialisé pour des activités comme l'équitation ou la natation, ces achats peuvent rapidement se cumuler.

Ces équipements sont souvent indispensables pour la pratique optimale de l'activité choisie et représentent une part non négligeable du budget familial.

Il est donc crucial d'inclure ces dépenses dans la planification financière de la rentrée scolaire.



DISPOSITIFS ET AIDES POSSIBLES

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)

L'ARS est une prestation sociale versée annuellement peu avant la rentrée scolaire par les caisses d'allocations familiales et les caisses de mutualité sociale agricole aux familles ayant à charge au moins un enfant âgé de 6 à 18 ans et scolarisé.

Le montant de l'ARS est déterminé par l'âge des enfants et versé sous conditions de ressources.

MONTANTS DE L'ALLOCATION 2025	
Âge de l'enfant	Montant de l'ARS
De 6 à 10 ans	423,48 €
De 11 ans à 14 ans	446,85 €
De 15 à 18 ans	462,33 €

PLAFONDS D'ATTRIBUTION 2025	
Nombre d'enfant(s) à charge	Plafond de revenu à ne pas dépasser*
1 enfant	28 444 €
2 enfants	35 008 €
3 enfants	41 572 €
4 enfants	48 136 €

* revenu imposable de l'année 2023 (N-2)

PASS SPORT

Le Pass'Sport est une aide revalorisée à 70 € (contre 50 € auparavant) destinée à encourager la pratique sportive chez les jeunes.

Il s'adresse aux 14-17 ans bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH), ainsi qu'aux étudiants boursiers de moins de 28 ans.

Valable du 1er septembre au 31 décembre 2025, cette aide peut être utilisée dans les clubs affiliés à des fédérations agréées, les associations sportives ou les salles de sport. Les bénéficiaires recevront un code personnel par voie électronique fin août, à présenter lors de l'inscription.

Ce dispositif est essentiel pour lever les freins financiers à la pratique sportive, notamment à un âge où un collégien sur cinq ne pratique pas d'activité physique régulière.

PASS CULTURE

Le Pass Culture vise à élargir l'accès des jeunes à la culture grâce à une double offre : collective, proposée par les établissements scolaires, et individuelle via une application dédiée.

L'offre collective attribue 25 € aux élèves de 4e et 3e, 30 € aux élèves de seconde et CAP, et 20 € aux élèves de première et terminale.

L'offre individuelle permettait aux jeunes de recevoir 20 € à 15 ans, puis 30 € à 16 et 17 ans, cumulables jusqu'à 18 ans. Ce crédit pouvait être utilisé pour des spectacles, musées, livres, instruments, abonnements numériques, etc.

Toutefois, depuis 2022, le dispositif a été révisé : l'aide individuelle est supprimée pour les moins de 17 ans, et réduite de 300 € à 150 € pour les jeunes de 18 ans, limitant ainsi son impact initial.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Bus, tramway, métro, car scolaire...Les transports scolaires permettent aux élèves de faire le trajet entre leur domicile et leur établissement.

En principe, les transports scolaires sont pris en charge par les régions, ou, à défaut, par le réseau de transport de l'agglomération ou métropole du lieu de résidence de l'enfant.

Si le coût du transport est en principe à la charge des parents, certaines collectivités territoriales proposent des aides au profit de certains élèves, notamment pour les boursiers.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre pour en bénéficier : se renseigner auprès de la mairie ou consulter le site Internet des réseaux de transport de votre agglomération.

PRIMES À L'INTERNAT DES ÉTUDIANTS BOURSIERS

La prime à l'internat est destinée aux élèves boursiers inscrits en internat dans un collège ou un lycée, y compris ceux fréquentant les internats de la réussite ou les établissements régionaux d'enseignement adapté (Éréa).

Pour l'année scolaire 2025-2026, son montant varie selon l'échelon de bourse : de 327 € à 465 € pour les collégiens (échelons 1 à 3), et de 327 € à 672 € pour les lycéens (échelons 1 à 6).

Cette aide est automatiquement versée en trois fois, sous forme de déduction sur les frais de pension, sans aucune démarche à effectuer par les familles. Elle vise à favoriser l'accès à l'internat pour les élèves issus de milieux modestes, en réduisant les inégalités sociales.

FONDS SOCIAL POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Le fonds social collégien et lycéen reste une aide exceptionnelle destinée à soutenir les familles en difficulté face aux dépenses liées à la scolarité et à la vie scolaire de leur enfant.

Accessible sous condition de ressources, ce dispositif concerne les élèves inscrits dans un collège ou un lycée public, ainsi que certains établissements privés sous contrat.

L'aide peut être versée sous forme d'une somme d'argent ou attribuée en nature, afin de couvrir des frais essentiels tels que les transports, les sorties scolaires, les soins médicaux (dentiste, lunettes, appareils auditifs), les vêtements, le matériel scolaire, ou encore les frais d'internat et de demi-pension.

Pour en bénéficier, la famille doit adresser sa demande directement au chef d'établissement, qui réunit une commission interne chargée d'évaluer la situation et de statuer sur l'octroi de l'aide. Ce dispositif vise à garantir l'égalité d'accès à une scolarité digne, même en cas de difficultés ponctuelles.

BOURSE DES COLLÈGES

La bourse des collèges est une aide financière accordée aux familles aux revenus modestes pour les aider à faire face aux dépenses scolaires.

Cette bourse est attribuée sous condition de ressources et vise à soutenir les familles dont les enfants sont scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat. Les montants de la bourse varient en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, les montants des bourses et les nouveautés pour l'année 2025, consulter le site du ministère de l'Éducation nationale ou via le portail de services de l'Éducation nationale.

PRÊT ÉTUDIANT

Le prêt étudiant garanti par l'État permet aux jeunes de 18 à 28 ans (ou mineurs émancipés), français ou ressortissants de l'UE/EEE, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France, de financer leurs études sans caution personnelle ni justificatif de revenus.

Ce prêt peut atteindre jusqu'à 20 000 €, sur une durée de 2 à 10 ans, avec possibilité de remboursement différé (franchise partielle ou totale). Le taux d'intérêt est librement fixé par la banque, et l'État en garantit 70 %.

L'assurance n'est pas obligatoire. Pour en bénéficier, il faut obtenir une attestation de pré-éligibilité et déposer une demande auprès d'une banque partenaire, même sans y être client.

Familles de France salue ce dispositif comme une aide précieuse pour les étudiants sans soutien familial, tout en soulignant que l'octroi du prêt reste à la discrétion de la banque.

PRÉPARER LA RENTRÉE :

L'EXEMPLE INSPIRANT DE FAMILLES DE FRANCE À VERDUN

Un exemple de mise en situation de famille pour la rentrée scolaire de leurs enfants.

À l'occasion de la dernière rentrée scolaire, l'association Familles de France de Verdun (55) a mis en place un **groupe de parole de mamans**, initiative qui a permis de faire émerger plusieurs préoccupations majeures : la pression sur le pouvoir d'achat des familles, les dépenses liées aux fournitures et aux vêtements, ainsi que le souhait d'acheter des produits sains et non nocifs pour les enfants.

Ce groupe d'échange a offert aux participantes un espace bienveillant pour partager conseils et astuces afin de mieux gérer cette période souvent stressante. Les discussions ont porté notamment sur l'organisation à adopter pour une rentrée plus sereine : anticiper le remplissage des documents administratifs, régler les cotisations dès que possible, instaurer une routine matinale efficace, etc.

Les mamans ont également été informées des différentes aides mises en place par les pouvoirs publics, telles que l'allocation de rentrée scolaire, le Pass Sport, les bourses scolaires ou encore le Pass Culture, qui permettent d'alléger les charges financières liées à la rentrée.

Mais l'engagement de Familles de France ne se limite pas à la rentrée. Tout au long de l'année, le collectif des associations locales et fédérations départementales Familles de France agit pour favoriser la réussite scolaire des jeunes en proposant du soutien scolaire, de l'aide aux devoirs, des ateliers d'orientation pour les études supérieures, de la préparation au Grand Oral, ainsi que diverses activités culturelles et sportives et des ateliers lecture...

ANNEXE



LISTE DES 47 ARTICLES DE L'ENQUÊTE

LES FOURNITURES PAPETIÈRES

- Cahier de brouillon de 96 pages (17x22cm) 80 g ou inférieur
- 1 agenda scolaire à une page par jour
- 1 cahier de 96 pages - Format A4 (21x29,7 cm) 90 g sans spirale
- 1 cahier de 96 pages (17x22 cm) - 90 g sans spirale
- 1 cahier de 96 pages (24x 32 cm) 90 g sans spirale
- 1 cahier de musique (17x22 cm) 48 pages
- Feuillet mobiles perforés : 400 pages - Format A4 (21x29, 7 cm) - 70 g minimum
- Copies doubles perforées : 400 pages - Format A4 (21x29, 7 cm) - 70 g minimum
- Pochette de 12 feuilles de dessin - 180 g
- Pochette de 12 feuilles de papier calque - 70 g
- 1 ramette de papier blanc 500 feuilles A4 - 80g

ARTICLES DE SPORT

- Jogging complet : pantalon + veste (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- Chaussures de sport - 1 paire (du 36 au 40)
- Chaussettes - du 36 au 40

LES FOURNITURES NON PAPETIÈRES

- Classeur rigide - (21 x 29,7 cm)
- Classeur souple - (21 x 29,7 cm)
- 1 lot de 5, 6 ou 7 intercalaires - (21x29, 7 cm)
- 1 lot Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm)
- Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm)
- Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm)
- Protège-cahier transparent - (24x32 cm)
- Protège document - 40 vues - format A4
- Rouleau de plastique pour couvrir les livres
- Roller de correction-bande sèche
- Étiquettes autocollantes blanches
- Stylo plume
- Boîte de 6 petites cartouches bleues ou noires
- Crayons à papier - hb ou 2b - lot de 2
- Pochette de 12 crayons de couleurs
- Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- Stylos à bille (x4) (assortiment de couleurs)
- Stylo effaceur - réécrivain
- Gomme blanche
- Bâton de colle
- Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir
- Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- Équerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- Taille crayon avec réservoir
- Compas à mine sans accessoires - avec une bague de protection
- Boîte de gouache - 5 tubes
- Pinceaux de tailles différentes - lot de 3
- Ciseaux -minimum 13 cm
- Trousse
- Calculatrice pour collégiens (6ème à 3ème)
- Clé USB - 16 ou 32 Giga
- Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

Fédération Nationale Familles de France

28, Place Saint Georges

75009 Paris

contact@familles-de-france.org

www.familles-de-france.org

